



DÉCHETTERIE DE MÈZE

Nouveau dispositif de contrôle d'accès

À compter du 19 avril 2022, chaque véhicule accédant à la déchetterie doit disposer d'une carte (une carte par foyer). L'attribution est gratuite, le remplacement sera facturé 10€.

Personne concernée

Nom : Prénom :

Adresse

N° : Rue :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :@.....

Si vous ne souhaitez pas recevoir des informations du service déchets, cochez ici

Justificatifs à fournir

- 1 Justificatif d'identité en cours de validité
- 2 Justificatif de domicile de moins de 6 mois (eau, électricité, gaz, téléphone)
- 3 Carte grise du ou des véhicule(s)

Dépôt du dossier complet

- ▶ Par voie postale, à l'adresse suivante : Sète agglomération méditerranée / Service Déchets
4, avenue d'Aigues - BP 600 - 34110 Frontignan
- ▶ Par courriel : dechets@agglopoie.fr
- ▶ Sur place : retrait au centre de tri de Oïkos
Chemin Départemental 5E, 34560 Villeveyrac.
(sous réserve d'un dossier complet et valide).

Signature

Fait à

le/...../.....

+ D'INFO

04 67 78 55 96

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à collecter les données personnelles vous concernant afin de créer une carte d'accès aux déchetteries de Sète agglomération méditerranée. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 3 mois, sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après. Pendant cette durée de conservation nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Les destinataires des données sont exclusivement le service Déchets de Sète agglomération méditerranée. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale...). Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au Règlement Européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en vous adressant à : Sète agglomération méditerranée, Délégué à la protection des données, 4 avenue d'Aigues, BP 600, 34110 Frontignan Cedex ou sur : <https://saisine.agglopoie.fr>